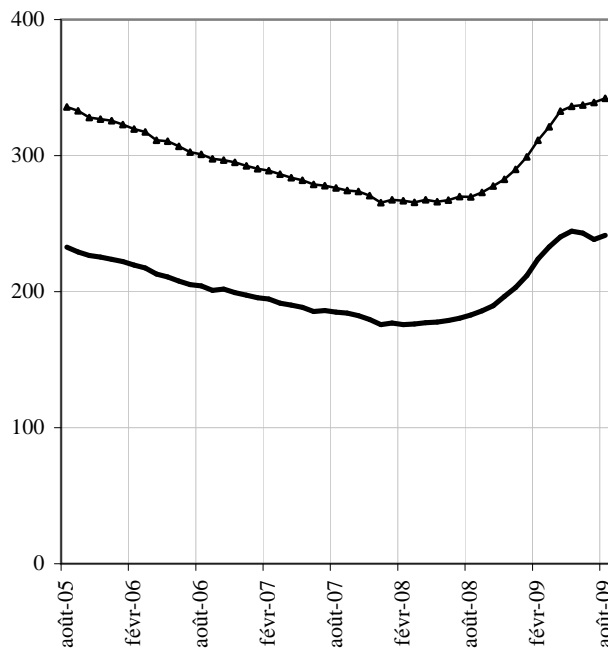


## DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI EN RHÔNE-ALPES EN AOÛT 2009

**Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en  
Rhône-Alpes  
Catégories A et A, B, C (cvs en milliers)**



Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégorie A s'établit à 241 509 en Rhône-Alpes fin août 2009. Ce nombre augmente de 1,3 % par rapport à la fin juillet 2009 (soit + 3 055). Sur un an, il est en hausse de 32,0 %.

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A augmente de 0,7 % par rapport à la fin juillet 2009 (+ 25,8 % sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégories A, B, C s'établit à 342 159 en Rhône-Alpes fin août 2009. Ce nombre augmente de 0,9 % (soit + 3 035) au mois d'août. Sur un an, il augmente de 26,9 %.

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C augmente de 0,9 % par rapport à la fin août 2009 (+ 20,4 % sur un an).

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A et A, B, C

Données CVS	Août 2008	Juillet 2009	Août 2009	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>Rhône-Alpes</b>					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	182 920	238 454	241 509	1,3%	32,0%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	269 653	339 124	342 159	0,9%	26,9%
<b>Pour mémoire :</b>					
<b>France métropolitaine (CVS-CJO)</b>					
					en milliers
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	2 029,7	2 535,2	2 553,3	0,7%	25,8%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	3 072,9	3 668,1	3 700,3	0,9%	20,4%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calcul des cvs : DRTEFP Rhône-Alpes / SEPES, Dares.

Les données concernent les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi.

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modification du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportement d'inscription des demandeurs d'emploi. En particulier, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009, les dispositions relatives aux nouvelles obligations de recherche d'emploi des bénéficiaires du RSA et à leur accompagnement par le service public de l'emploi sont susceptibles d'accroître sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

À partir de février 2009, les demandeurs d'emploi sont présentés selon de nouveaux regroupements (catégories A, B, C, D, E). Les données correspondant aux anciennes catégories (catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8) sont présentées, pour une période transitoire, en annexe de la publication.

L'ensemble des définitions figurent dans les encadrés 1 et 2, pages 9 et 10.

# 1 - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR DEPARTEMENT

Suite à un problème technique, nous ne sommes pas en mesure de diffuser les chiffres de la demande d'emploi pour les départements de l'Ardèche, de la Drôme, de la Loire et du Rhône.

## Demandeurs inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A

<i>Données CVS</i>	<b>Août 2008</b>	<b>Juillet 2009</b>	<b>Août 2009</b>	<b>Variation sur un mois</b>	<b>Variation sur un an</b>
Ain	13 386	18 837	18 894	0,3%	41,1%
Ardèche	10 509	12 416	nd	nd	nd
Drôme	17 636	20 390	nd	nd	nd
Isère	34 321	45 223	45 650	0,9%	33,0%
Loire	23 375	29 662	nd	nd	nd
Rhône	54 140	69 110	nd	nd	nd
Savoie	10 960	14 928	15 253	2,2%	39,2%
Haute-Savoie	18 593	27 888	28 180	1,0%	51,6%
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>182 920</b>	<b>238 454</b>	<b>241 509</b>	<b>1,3%</b>	<b>32,0%</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calcul des cvs : DRTEFP Rhône-Alpes / SEPES.

## Demandeurs inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

<i>Données CVS</i>	<b>Août 2008</b>	<b>Juillet 2009</b>	<b>Août 2009</b>	<b>Variation sur un mois</b>	<b>Variation sur un an</b>
Ain	19 933	27 235	27 238	0,0%	36,6%
Ardèche	16 084	18 435	nd	nd	nd
Drôme	26 559	30 616	nd	nd	nd
Isère	50 941	64 427	65 123	1,1%	27,8%
Loire	35 698	43 156	nd	nd	nd
Rhône	78 984	97 460	nd	nd	nd
Savoie	15 627	20 773	21 091	1,5%	35,0%
Haute-Savoie	25 827	37 021	37 606	1,6%	45,6%
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>269 653</b>	<b>339 124</b>	<b>342 159</b>	<b>0,9%</b>	<b>26,9%</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calcul des cvs : DRTEFP Rhône-Alpes / SEPES.

## 2.a - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

### Catégorie A

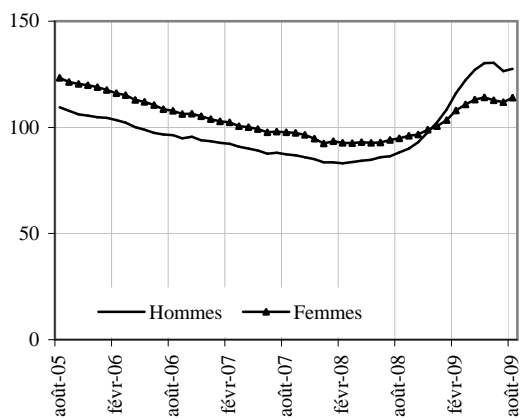
En Rhône-Alpes, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente au mois d'août 2009 de 0,8% pour les hommes (+44,6% sur un an) et de 1,9% pour les femmes (+20,3% sur un an). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de moins de 25 ans augmente de 1,2% en août (+42,0% sur un an). Le nombre de ceux âgés de 25 à 49 ans augmente de 0,9% (+29,8% sur un an) et le nombre de ceux de 50 ans et plus s'accroît de 2,9% (+31,7% sur un an).

#### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A

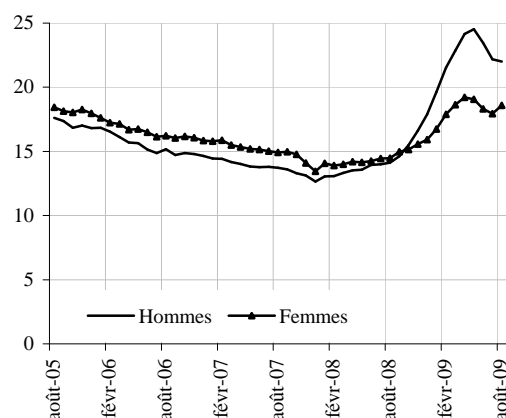
Données CVS	Août 2008	Juillet 2009	Août 2009	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>Rhône-Alpes</b>					
Hommes	88 145	126 523	127 486	0,8%	44,6%
Femmes	94 776	111 931	114 023	1,9%	20,3%
Moins de 25 ans	28 588	40 120	40 585	1,2%	42,0%
Entre 25 et 49 ans	124 879	160 661	162 146	0,9%	29,8%
50 ans et plus	29 453	37 673	38 778	2,9%	31,7%
Hommes de moins de 25 ans	14 124	22 175	21 995	-0,8%	55,7%
Hommes de 25 à 49 ans	59 466	84 486	84 995	0,6%	42,9%
Hommes de 50 ans et plus	14 555	19 862	20 496	3,2%	40,8%
Femmes de moins de 25 ans	14 464	17 945	18 589	3,6%	28,5%
Femmes de 25 à 49 ans	65 413	76 175	77 152	1,3%	17,9%
Femmes de 50 ans et plus	14 898	17 810	18 282	2,6%	22,7%
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	<b>182 920</b>	<b>238 454</b>	<b>241 509</b>	<b>1,3%</b>	<b>32,0%</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calcul des cvs : DRTEFP Rhône-Alpes / SEPES.

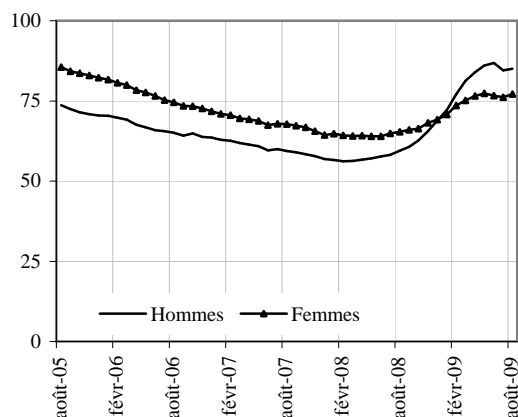
Par sexe (cvs en milliers)



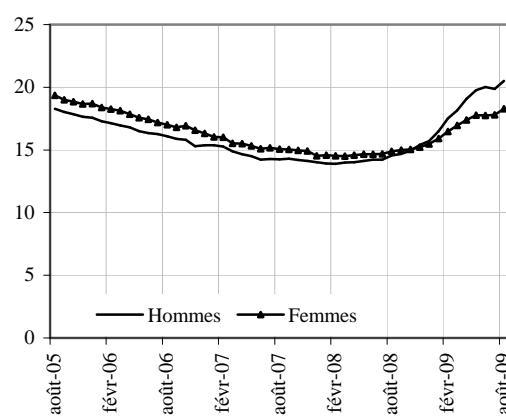
Moins de 25 ans (cvs en milliers)



Entre 25 et 49 ans (cvs en milliers)



50 ans et plus (cvs en milliers)



## 2.b - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

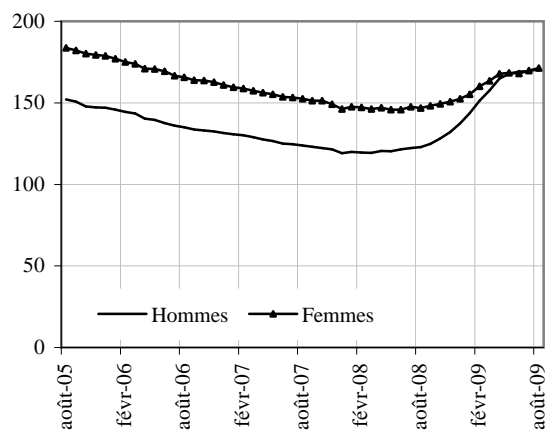
Parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, en Rhône-Alpes, le nombre d'hommes augmente de 0,8% en août (+39,0% sur un an) et le nombre de femmes augmente de 1,0% (+16,8% sur un an). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C de moins de 25 ans augmente de 0,1% en août (+40,6% sur un an). Le nombre de ceux de 25 à 49 ans et de 50 ans et plus augmentent respectivement de 0,7% et 2,5% (+24,6% et +24,5% sur un an).

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

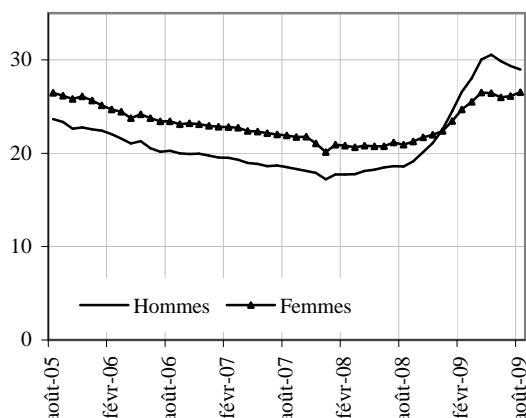
Données CVS	Août 2008	Juillet 2009	Août 2009	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>Rhône-Alpes</b>					
Hommes	122 874	169 426	170 751	0,8%	39,0%
Femmes	146 779	169 698	171 408	1,0%	16,8%
<b>Moins de 25 ans</b>					
Moins de 25 ans	39 479	55 464	55 505	0,1%	40,6%
<b>Entre 25 et 49 ans</b>					
Entre 25 et 49 ans	185 877	229 890	231 525	0,7%	24,6%
<b>50 ans et plus</b>					
50 ans et plus	44 297	53 769	55 129	2,5%	24,5%
<b>Hommes de moins de 25 ans</b>					
Hommes de moins de 25 ans	18 565	29 349	28 960	-1,3%	56,0%
<b>Hommes de 25 à 49 ans</b>					
Hommes de 25 à 49 ans	84 754	114 704	115 683	0,9%	36,5%
<b>Hommes de 50 ans et plus</b>					
Hommes de 50 ans et plus	19 555	25 373	26 108	2,9%	33,5%
<b>Femmes de moins de 25 ans</b>					
Femmes de moins de 25 ans	20 914	26 116	26 545	1,6%	26,9%
<b>Femmes de 25 à 49 ans</b>					
Femmes de 25 à 49 ans	101 123	115 187	115 842	0,6%	14,6%
<b>Femmes de 50 ans et plus</b>					
Femmes de 50 ans et plus	24 742	28 396	29 020	2,2%	17,3%
<b>Ensemble des catégories A, B, C</b>	<b>269 653</b>	<b>339 124</b>	<b>342 159</b>	<b>0,9%</b>	<b>26,9%</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calcul des cvs : DRTEFP Rhône-Alpes / SEPES.

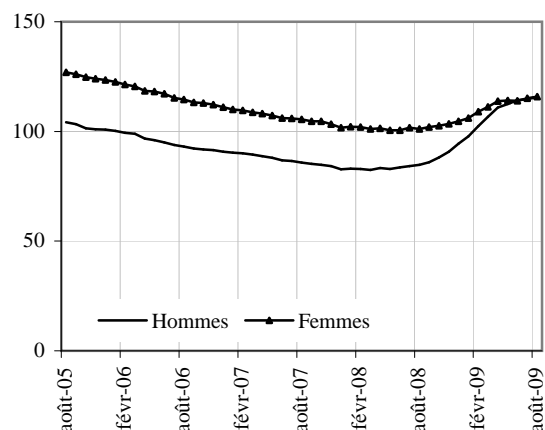
Par sexe (cvs en milliers)



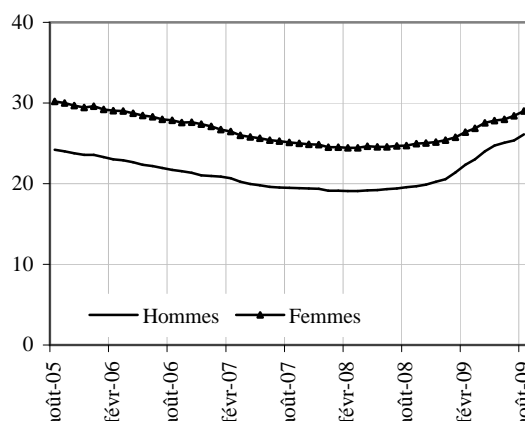
Moins de 25 ans (cvs en milliers)



Entre 25 et 49 ans (cvs en milliers)



50 ans et plus (cvs en milliers)



### 3 - ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION SUR LES LISTES DES DEMANDEURS D'EMPLOI

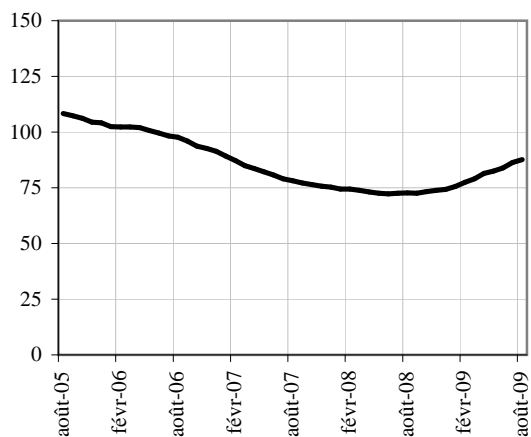
En Rhône-Alpes, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C depuis plus d'un an augmente de 20,6% sur un an. Le nombre d'inscrits depuis moins d'un an augmente de 29,2% sur un an.

#### Ancienneté d'inscription sur les listes des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

<i>Données CVS</i>	<b>Août 2008</b>	<b>Juillet 2009</b>	<b>Août 2009</b>	<b>Variation sur un mois</b>	<b>Variation sur un an</b>
<b>Rhône-Alpes</b>					
Moins de 1 an	196 954	252 816	254 499	0,7%	29,2%
Plus d'un an	72 699	86 308	87 660	1,6%	20,6%
<b>Ensemble des catégories A, B, C</b>	<b>269 653</b>	<b>339 124</b>	<b>342 159</b>	<b>0,9%</b>	<b>26,9%</b>
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	<b>27,0%</b>	<b>25,5%</b>	<b>25,6%</b>		
<i>Pour mémoire :</i>					
<b>France métropolitaine (CVS-CJO)</b>					
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	<b>31,6%</b>	<b>30,7%</b>	<b>30,7%</b>		

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calcul des cvs : DRTEFP Rhône-Alpes / SEPES.

#### Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an en Rhône-Alpes (données CVS, en milliers)



## 4 - FLUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE

En Rhône-Alpes, les entrées à Pôle Emploi en catégories A, B, C augmentent de 41,8% sur un an. Alors que les entrées pour fin de contrat à durée déterminée (+42,9%), pour licenciement économique (+154,3%), pour reprise d'activité (+49,6%), pour première entrée (+48,9%), autre licenciement (+6,7%), démission (+1,1%) et autres motifs (+84,3%) augmentent, celles pour fin de mission d'intérim (-19,4%) diminuent.

Parallèlement, les sorties de catégories A, B, C augmentent en Rhône-Alpes de 32,1% sur un an. Les sorties pour reprise d'emploi déclarée (+6,7%), les entrées en stages (+18,7%), les arrêts de recherche (+4,3%), les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation (+24,6%) et pour autres cas (+150,5%) augmentent, tandis que les radiations administratives (-21,3%) baissent.

### Entrées à Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)

<i>Données brutes</i>	Août 2008	Août 2009	Répartition des motifs en %	Variation sur un an
<b>Rhône-Alpes</b>				
Fins de contrat à durée déterminée	12 508	17 870	29,9%	42,9%
Fins de mission d'interim	6 149	4 958	8,3%	-19,4%
Licenciements économiques (1)	1 366	3 474	5,8%	154,3%
Autres licenciements	5 011	5 348	8,9%	6,7%
Démissions	2 053	2 076	3,5%	1,1%
Premières entrées	2 099	3 126	5,2%	48,9%
Reprises d'activité	2 792	4 177	7,0%	49,6%
Autres cas	10 187	18 778	31,4%	84,3%
<b>Ensemble</b>	<b>42 165</b>	<b>59 807</b>	<b>100,0%</b>	<b>41,8%</b>
<i>Pour mémoire :</i>				
<b>France métropolitaine (CVS-CJO)</b>				<b>en milliers</b>
Ensemble	433,2	508,1		17,3%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares.

(1) : Y compris fins de conventions de conversion, de PAP anticipés et de CRP.

### Sorties de Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)

<i>Données brutes</i>	Août 2008	Août 2009	Répartition des motifs en %	Variation sur un an
<b>Rhône-Alpes</b>				
Reprises d'emploi déclarées	8 044	8 582	19,8%	6,7%
Entrées en stage	1 367	1 623	3,7%	18,7%
Arrêts de recherche (maternité, maladie, retraite) :	3 521	3 673	8,5%	4,3%
- dont dispenses de recherche d'emploi (DRE)	568	518	1,2%	-8,8%
- dont maladies	1 674	1 801	4,2%	7,6%
Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation	12 222	15 225	35,1%	24,6%
Radiations administratives	2 884	2 271	5,2%	-21,3%
Autres cas	4 789	11 997	27,7%	150,5%
<b>Ensemble</b>	<b>32 827</b>	<b>43 371</b>	<b>100,0%</b>	<b>32,1%</b>
<i>Pour mémoire :</i>				
<b>France métropolitaine (CVS-CJO)</b>				<b>en milliers</b>
Ensemble	433,5	468,9		8,2%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares.

## 5 - OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi diminuent en Rhône-Alpes de 22,0% sur un an. Cette baisse concerne les offres d'emploi durable (plus de six mois, -14,2%), les offres d'emploi temporaire (entre un et six mois, -11,3%), et les offres d'emploi occasionnel (moins d'un mois, -50,6%).

En février les offres d'emploi satisfaites diminuent de 15,2% sur un an. La diminution est de 12,9% pour les offres d'emploi durable, de 22,9% pour les offres d'emploi temporaire ; la hausse est de 6,5% pour les offres d'emploi occasionnel.

### Offres d'emploi collectées par Pôle emploi

<i>Données brutes</i>	Août 2008	Août 2009	Variation sur un an
<b>Rhône-Alpes</b>			
- Emplois durables (plus de 6 mois) (1)	11 471	9 847	-14,2%
- Emplois temporaires (1 à 6 mois)	9 630	8 543	-11,3%
- Emplois occasionnels (moins d'1 mois)	6 770	3 341	-50,6%
<b>Ensemble</b>	<b>27 871</b>	<b>21 731</b>	<b>-22,0%</b>
<b>France métropolitaine (CVS-CJO)</b>			<b>en milliers</b>
Ensemble	289,1	245,7	-15,0%

Sources : Pôle emploi, Dares.

(1) : Y compris les offres sur contrat "nouvelles embauches" pour les mois de 2008.

### Offres d'emploi satisfaites

<i>Données brutes</i>	Août 2008	Août 2009	Variation sur un an
<b>Rhône-Alpes</b>			
- Emplois durables (plus de 6 mois) (1)	9 050	7 881	-12,9%
- Emplois temporaires (1 à 6 mois)	8 710	6 718	-22,9%
- Emplois occasionnels (moins d'1 mois)	2 108	2 245	6,5%
<b>Ensemble</b>	<b>19 868</b>	<b>16 844</b>	<b>-15,2%</b>
<b>France métropolitaine (CVS-CJO)</b>			<b>en milliers</b>
Ensemble	260,2	219,0	-15,8%

Sources : Pôle emploi, Dares.

(1) : Y compris les offres sur contrat "nouvelles embauches" pour les mois de 2008.

## ANNEXE

## Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi par catégorie

	Août 2008	Juillet 2009	Août 2009	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>Données CVS</b>					
<b>Rhône-Alpes</b>					
<b>Catégories A, B, C</b>	<b>269 653</b>	<b>339 124</b>	<b>342 159</b>	<b>0,9%</b>	<b>26,9%</b>
- dont catégorie A	<b>182 920</b>	<b>238 454</b>	<b>241 509</b>	<b>1,3%</b>	<b>32,0%</b>
- dont catégorie 1 (pour mémoire)	162 774	217 806	220 440	1,2%	35,4%
<b>Données brutes</b>					
<b>Rhône-Alpes</b>					
<b>Catégories A, B, C</b>	<b>270 471</b>	<b>327 888</b>	<b>342 775</b>	<b>4,5%</b>	<b>26,7%</b>
- Catégorie 1	169 094	208 562	229 096	9,8%	35,5%
- Catégorie 2	36 537	37 271	39 445	5,8%	8,0%
- Catégorie 3	27 161	26 223	29 185	11,3%	7,5%
- Catégorie 6	27 093	42 481	34 393	-19,0%	26,9%
- Catégorie 7	5 442	6 432	5 430	-15,6%	-0,2%
- Catégorie 8	5 144	6 919	5 226	-24,5%	1,6%
<b>- Dont catégorie A</b>	<b>193 118</b>	<b>230 624</b>	<b>254 217</b>	<b>10,2%</b>	<b>31,6%</b>
- Catégorie 1 n'ayant exercé aucune activité réduite	143 995	181 520	199 810	10,1%	38,8%
- Catégorie 2 n'ayant exercé aucune activité réduite	28 420	28 957	31 528	8,9%	10,9%
- Catégorie 3 n'ayant exercé aucune activité réduite	20 703	20 147	22 879	13,6%	10,5%
<b>- Dont catégorie B</b>	<b>39 674</b>	<b>41 432</b>	<b>43 509</b>	<b>5,0%</b>	<b>9,7%</b>
- Catégorie 1 ayant exercé une activité réduite	25 099	27 042	29 286	8,3%	16,7%
- Catégorie 2 ayant exercé une activité réduite	8 117	8 314	7 917	-4,8%	-2,5%
- Catégorie 3 ayant exercé une activité réduite	6 458	6 076	6 306	3,8%	-2,4%
<b>- Dont catégorie C</b>	<b>37 679</b>	<b>55 832</b>	<b>45 049</b>	<b>-19,3%</b>	<b>19,6%</b>
- Catégorie 6	27 093	42 481	34 393	-19,0%	26,9%
- Catégorie 7	5 442	6 432	5 430	-15,6%	-0,2%
- Catégorie 8	5 144	6 919	5 226	-24,5%	1,6%
<b>Catégories D, E</b>	<b>30 094</b>	<b>40 435</b>	<b>40 638</b>	<b>0,5%</b>	<b>35,0%</b>
- Catégorie D (catégorie 4)	8 776	16 229	16 299	0,4%	85,7%
- Catégorie E (catégorie 5)	21 318	24 206	24 339	0,5%	14,2%
<b>Catégories A, B, C, D, E</b>	<b>300 565</b>	<b>368 323</b>	<b>383 413</b>	<b>4,1%</b>	<b>27,6%</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calcul des cvs : DRTEFP Rhône-Alpes / SEPES.

Pour mémoire :

Les demandes d'emploi de catégories 1 à 3 recensent les personnes n'ayant pas exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois et qui souhaitent un contrat à durée indéterminée à temps plein (catégorie 1), à durée indéterminée à temps partiel (catégorie 2) ou à durée déterminée temporaire ou saisonnier (catégorie 3). De façon analogue, les demandes d'emploi de catégories 6 à 8 recensent les personnes ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois selon le type de contrat envisagé : à durée indéterminée à plein temps (catégorie 6), à durée indéterminée à temps partiel (catégorie 7) ou à durée déterminée temporaire ou saisonnier (catégorie 8).

Les demandes d'emploi de catégories 4 et 5 recensent les personnes non immédiatement disponibles et qui ne sont pas tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi : elles sont soit en stage, formation, maladie, etc. (catégorie 4), soit en emploi à la recherche d'un autre emploi (catégorie 5).

# Encadré 1 - Sources et définitions

## Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, organisme issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assédic.

### Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8). Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories. Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories utilisées à des fins de publication statistique à partir de mars 2009 et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi :

Catégories statistiques	Catégories administratives
Catégorie A	Catégories 1, 2, 3 hors activité réduite
Catégorie B	Catégories 1, 2, 3 en activité réduite
Catégorie C	Catégories 6, 7, 8
Catégorie D	Catégorie 4
Catégorie E	Catégorie 5
Catégories A, B, C	Catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8

La situation réelle au regard de l'emploi des demandeurs d'emploi peut, dans certains cas, ne pas correspondre à la catégorie dans laquelle ils sont enregistrés : si cette correspondance est contrôlée pour les demandeurs d'emploi indemnisés, il n'en est pas de même des demandeurs d'emploi non indemnisés.

Les entrées et les sorties des listes de Pôle emploi sont enregistrées pour l'ensemble A, B, C et non au niveau de chacune des catégories A, B ou C.

### Ancienneté sur les listes de Pôle emploi

Du fait du mode d'enregistrement des entrées et des sorties, il n'est pas possible de calculer l'ancienneté en catégorie A (respectivement B ou C) ou la durée passée sans discontinuité dans la catégorie A (respectivement B ou C).

De manière conventionnelle, un demandeur d'emploi qui est resté inscrit plus de 12 mois sur les listes de Pôle emploi (i.e. son ancienneté sur les listes est supérieure à 1 an) peut être qualifié de demandeur d'emploi de longue durée. S'il est inscrit depuis plus de 24 mois, il est considéré comme étant demandeur d'emploi de très longue durée.

### Motifs d'entrée et de sortie des listes de Pôle emploi pour les catégories A, B, C

Les flux d'entrée et de sortie des listes sont présentés suivant différents motifs.

Parmi les motifs d'entrée :

- les premières entrées correspondent aux cas où la demande d'emploi est enregistrée alors que la personne se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive ;
- le motif de reprise d'activité comprend à la fois le cas où le demandeur d'emploi cherche à reprendre une activité après une interruption d'au moins six mois et, depuis octobre 2005, les cas où l'entrée sur les listes de Pôle emploi a lieu suite à une sortie de stage ou à une fin de congé de maladie ou maternité ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation, y compris les entrées pour rupture conventionnelle de CDI.

Parmi les motifs de sortie :

- les arrêts de recherche sont liés à une maladie, un congé de maternité, un accident du travail, un départ en retraite ou une dispense de recherche d'emploi ;
- les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation correspondent aux cas où le demandeur d'emploi n'a pas actualisé sa déclaration de situation mensuelle ;
- les radiations administratives peuvent intervenir lorsque le demandeur d'emploi ne répond pas à une convocation, lorsqu'il fait une fausse déclaration ou lorsqu'il refuse une offre d'emploi (le motif d'offre raisonnable d'emploi a été ajouté en octobre 2008), une formation, une visite médicale, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, un contrat aidé, une action d'insertion. La suspension qui en découle peut aller de 15 jours à 12 mois suivant la cause ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation.

## Encadré 1 - Sources et définitions (suite)

Les motifs de sortie des listes de Pôle emploi sont mal connus dans les fichiers administratifs. En particulier, dans les statistiques publiées ici, les reprises d'emploi déclarées sous-estiment le nombre de reprises réelles d'emploi. En effet, chaque mois, de nombreux demandeurs d'emploi sortent des listes parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois (ils sont alors enregistrés dans le motif « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ») ou à la suite d'une radiation administrative, par exemple pour non réponse à convocation. Or, une partie de ces demandeurs d'emploi a en fait retrouvé un emploi. L'enquête trimestrielle Sortants de Pôle emploi et de la Dares fournit une estimation de la part des sorties réelles pour reprise d'emploi.

### Les offres d'emploi collectées et satisfaites à Pôle emploi

Pôle emploi collecte des offres d'emploi auprès des entreprises. Une partie d'entre elles sont satisfaites. Les statistiques comptabilisent comme satisfaite une offre pour laquelle l'employeur a trouvé une personne pour occuper le poste proposé, indépendamment de la façon dont il a réussi à le pourvoir (grâce à Pôle emploi ou par un autre moyen). Les offres collectées et satisfaites publiées ici sont classées suivant trois types :

- les offres d'emploi durable, pour des contrats de plus de six mois ;
- les offres d'emploi temporaire, pour des contrats compris entre un et six mois ;
- les offres d'emploi occasionnel, pour des contrats de moins d'un mois.

Les rapprochements entre les offres et les demandes d'emploi doivent être faits avec précaution dans la mesure où une partie des besoins de recrutement des entreprises ne donne pas lieu au dépôt d'une offre auprès de Pôle emploi et ce dans des proportions qui peuvent varier selon la qualification de l'emploi, le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise.

### Méthodologie de correction des variations saisonnières

La méthodologie adoptée pour corriger les séries publiées ici se décompose en deux étapes détaillées ci-après. Les estimations des coefficients de variations saisonnières sont réalisées sur la période allant de janvier 1996 à décembre 2008. Les coefficients saisonniers sont projetés sur l'ensemble de l'année 2009, de sorte que la campagne de traitement statistique des séries n'a lieu qu'une seule fois par an, au mois de février, quand toutes les données de l'année antérieure sont disponibles.

#### 1<sup>ère</sup> étape : correction des variations saisonnières

Les séries publiées ici sont marquées par des phénomènes récurrents, de type saisonniers, qui ne reflètent pas des mouvements de nature économique. Il est nécessaire d'en faire abstraction pour analyser les fluctuations purement conjoncturelles de ces séries : il faut raisonner sur des données corrigées des variations saisonnières (cvs).

La cvs est appliquée aux données préalablement corrigées des jours ouvrables. Elle permet d'éliminer la composante saisonnière de chaque série pour ne garder que les composantes liées à la tendance (i.e. à l'évolution de long terme de la série), au cycle (i.e. aux fluctuations de court terme) et à certaines irrégularités (fluctuations résiduelles non périodiques).

#### 2<sup>ème</sup> étape : mise cohérence des différentes ventilations

Les séries désaisonnalisées sont mises en cohérence, de sorte que la somme de séries désaisonnalisées soit égale à la série désaisonnalisée de la somme des séries brutes.

## Encadré 2 - Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : un concept différent du chômage au sens du BIT

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle Emploi.

Les données relatives aux demandeurs d'emploi sont issues des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. La répartition entre les diverses catégories A, B, ou C s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible. L'exercice d'une activité réduite est autorisé.

Pour mémoire, un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui : 1) n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, 2) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et 3) a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Seule une enquête statistique peut vérifier si ces critères sont remplis. En France, il s'agit de l'enquête Emploi de l'Insee.

Alors que le chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle Emploi peut être affecté par d'autres facteurs : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi...

L'Insee publie chaque trimestre les indicateurs de référence pour le chômage au sens du BIT à partir des résultats trimestriels de son enquête Emploi pour la France métropolitaine. Les dernières estimations de l'Insee sont disponibles sur son site Internet, à l'adresse suivante : [http://www.insee.fr/fr/indicateurs/indic\\_conj/donnees/doc\\_idconj\\_14.pdf](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/indic_conj/donnees/doc_idconj_14.pdf).